

RECTIFICATIFS**Rectificatif au règlement (CE) n° 1333/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 sur les additifs alimentaires**

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 354 du 31 décembre 2008)

Page 29, annexe I, point 5:

au lieu de: «5. Les “supports” sont des substances utilisées pour dissoudre, diluer, disperser ou modifier physiquement de toute autre manière un additif, un arôme, une enzyme alimentaire, un nutriment et/ou d'autres substances ajoutées à un aliment à des fins alimentaires ou physiologiques sans modifier sa fonction (et sans avoir elles-mêmes de rôle technologique) afin de faciliter son maniement, son application ou son utilisation.»

lire: «5. Les “supports” sont des substances utilisées pour dissoudre, diluer, disperser ou modifier physiquement de toute autre manière un additif, un arôme, une enzyme alimentaire, un nutriment et/ou d'autres substances ajoutées à un aliment à des fins nutritionnelles ou physiologiques sans modifier sa fonction (et sans avoir elles-mêmes de rôle technologique) afin de faciliter son maniement, son application ou son utilisation.»

Page 31, annexe III, partie 2:

au lieu de: «Les additifs alimentaires autres que les supports dans les denrées alimentaires»

lire: «Les additifs alimentaires autres que les supports dans les additifs alimentaires»

Page 31, annexe III, partie 5:

au lieu de: «Les supports dans les nutriments et les autres substances ajoutées à des fins alimentaires et/ou à d'autres fins physiologiques»

lire: «Les supports dans les nutriments et les autres substances ajoutées à des fins nutritionnelles et/ou à d'autres fins physiologiques».
